

BIBLIOGRAPHIE

Service de santé.

sérieuse de sa valeur (note de la p. 22). Nous avons surtout apprécié ce qu'il déclare du milieu de beauté (p. 37) qui doit entourer l'enfant, et de la nécessité de la joie dans l'éducation (pages 38-39). Ses citations de Don Bosco à ce sujet sont empreintes d'un esprit large et noble. Si nous ajoutons qu'il se déclare contre le dressage de l'enfant (p. 38, note), contre l'abus des punitions corporelles (pages 34 à 36) et pour une conception des punitions qui mette directement celles-ci en rapport avec la faute commise ; enfin, qu'il plaide pour l'éducation à l'entr'aide (p. 37), nous aurons laissé entrevoir la pensée élevée et bienfaisante qui anime ces pages de l'évêque de Lausanne et Genève. Il s'adresse d'ailleurs à qui de droit : aux parents. Il note, non sans justesse, la faiblesse de beaucoup de parents (p. 25) et rappelle avec à propos le mot de Quinet : « Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs. »

Ad. F.

Règlement sur le service de santé de l'armée à l'intérieur. Volume mis à jour à la date du 29 octobre 1923. N° 80. — Paris, Charles Lavauzelle, [1924]. In-8, 597 p.

La première édition date de 1889. Aux dispositions générales font suite les prescriptions pour le service de santé dans les corps de troupe, les infirmeries régimentaires, les infirmeries-hôpitaux et les établissements de convalescents. Le titre III : service de santé dans les hôpitaux militaires, est particulièrement complet.

L'ouvrage, exclusivement d'ordre réglementaire, se termine par les prescriptions concernant les hospices civils et établissements spéciaux, le matériel de mobilisation du service de santé, les magasins d'approvisionnement et les pharmacies régionales.

D^r F.

Répertoire d'hygiène et de médecine sociales, par le D^r L.-H. DEJUST. — Paris, Union des syndicats médicaux de France, 1923. In-8, 231 p.

Les syndicats médicaux ont débuté par la défense profession-